A l'intention du collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune de Saint-Gilles
- A monsieur le Bourgmestre Jean Spinette ; jspinette@stgilles.brussels
- A madame l'Échevine des Espaces Verts Catherine Morenville ; cmorenville@stgilles.brussels

De la part de Midi Moins Une ! - Collectif citoyen.ne.s quartier MIDI
midimoinsune@bruxxel.org

Saint-Gilles, le 30 juillet 2026
Concerne : Ré-ouverture du Parc Germeau

Monsieur le Bourgmestre,
Madame l'Échevine,

Nous nous adressons à vous à propos du parc Germeau. Cela fait bientôt 2 ans que ce parc est fermé au public. Cette fermeture prolongée est donc difficile pour notre quartier en manque criant d'espaces verts et de fraîcheur. D'une manière générale, l'espace public du quartier est limité, très minéralisé et partiellement en travaux, offrant peu d'espaces extérieurs aux habitant.es. Dans le quartier, tout espace public, en particulier un peu frais, compte.

Le parc Germeau est le seul parc de notre quartier ! Il est fréquenté par les familles du quartier, qui ne fréquentent pas le parc de la porte de Hal. Le parc Germeau est leur seule échappatoire verdurisée de proximité, il faut s'en rendre compte.

Alors que l'été est là, accompagné de chaleurs exceptionnelles, et que notre quartier est l'un des plus denses et des plus minéralisés de Belgique*, présentant peu de végétation et d'espaces verts, la fermeture prolongée de ce parc nous semble particulièrement injuste et pénalisante pour les habitant.es.

Ici, le béton et l'asphalte accumulent la chaleur, et les températures présentent régulièrement plusieurs degrés en plus que dans les quartiers plus végétalisés. Ici des milliers d'habitant.es, souvent déjà fragilisés, souffrent de la chaleur, sans aucun espace de repli ! Dans ce contexte, ce parc est une infrastructure essentielle pour notre quartier et ses habitant.es.

Nous pouvons comprendre une fermeture temporaire face à certaines difficultés. Mais cela fait maintenant 2 ans que le parc est inaccessible ! Pourtant, les raisons sécuritaires qui ont menées à la fermeture du parc (activités liées au trafic de drogue) semblent avoir évoluées vers un retour à une situation plus normalisée. Il nous paraît important de ne pas prolonger outre mesure une situation qui répondait à une urgence ponctuelle. Il est maintenant temps de prendre les dispositions adéquates pour une ré-ouverture pérenne du parc Germeau.

Certes, les habitants jouxtant le parc se plaignent, ils ne se sentent pas en sécurité. Nous ne pouvons que compatir face aux difficultés rencontrées par des habitants du quartier. Pourtant, quelle étrangeté d'interdire l'accès à un parc public parce qu'il jouxte des espaces privés. Cette décision a pourtant un impact négatif sur tous les autres habitants !

La commune a pourtant investi dans ce parc, afin que tous puissent profiter de cet espace. La ré-ouverture du parc Germeau en 2017 figurait à l'agenda 21 de la commune **, et des moyens financiers publics ont été mobilisés. Ensuite, en 2019, la commune a déclaré l'état d'urgence climatique***. Un plan climat a été validé par la commune en juin 2024. L'empêchement de l'accès de la population à ce parc public vient contrecarrer ces investissements et engagements auxquels la commune de Saint-Gilles a souscrit.

Nous souhaitons, dès lors, que vous mettiez en œuvre au plus vite la ré-ouverture de ce parc !

Nous nous tournons donc vers vous avec deux questions concrètes :

- Quelles sont les actions que vous mettez en œuvre afin de permettre la ré-ouverture du parc Germeau aux habitants ?

- Quand planifiez-vous la ré-ouverture du parc Germeau ?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses,

Midi Moins Une !
Collectif de citoyen·ne·s de Saint-Gilles et d'Anderlecht dans les quartiers de la gare du Midi
https://www.midimoinsune.be/

*Le diagnostique du CRU7 indique que l'emprise au sol des bâtiments par rapport à la superficie des parcelles est de **69 %** dans le quartier midi – comparé à 48 % pour la Région bruxelloise !
Le quartier midi y est indiquée comme une zone de carence en espace vert.

**Agenda 21 (2016-2018) : plan d'action développé par la commune en faveur d'un développement durable « afin de mieux respecter les milieu de vie et les populations ».

*** En 2019 la commune de Saint-Gilles déclare l'état d'urgence climatique et s'engage pour l'action locale en matière de climat, parce que son urbanisation, sa densité et sa minéralisation la rendent particulièrement sensible face à la hausse des températures.